

# POLITIQUE EN MATIERE DE DROITS DE L'HOMME

**Notre culture est motivée par notre engagement envers nos valeurs, qui régissent nos activités commercialisées et nos relations mondiales telles qu'elles sont énoncées dans notre Code de Conduite.**

Notre succès dépend du maintien d'une culture d'intégrité et de faire ce qu'il faut, y compris le respect des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale, qui sont généralement définis comme les libertés fondamentales que l'on croit inhérentes à tous.

L3Harris s'engage à protéger les droits de l'homme en traitant les personnes avec dignité, équité et respect, ainsi qu'à s'associer à nos parties prenantes dans la mise en œuvre de cette politique. Nous devons à nos parties prenantes, y compris nos actionnaires, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires, nos communautés et les uns aux autres, de vivre nos valeurs chaque jour.



## **CELA SIGNIFIE QUE**

- promouvoir et respecter toutes les lois et normes en matière de droits de l'homme dans tous nos sites et attendre la même chose de tous ceux qui travaillent en notre nom, y compris nos agents, partenaires et;
- faire affaire avec des fournisseurs qui partagent le même engagement et appliquer des politiques similaires pour s'abstenir de violer les droits d'autrui et traiter de manière appropriée tout impact négatif sur les droits de l'homme;
- maintenir un milieu de travail exempt de discrimination illégale et refuser de tolérer tout type de harcèlement, y compris physique et émotionnel, qui cible la race, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion, le handicap, l'âge ou d'autres caractéristiques personnelles protégées d'une personne;
- participer à des organismes de bienfaisance et à des activités communautaires;
- s'engager à mener des opérations et des activités d'une manière qui protège l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en réduisant l'utilisation de l'eau, en détournant les déchets des sites d'enfouissement et en se conformant aux lois et règlements environnementaux applicables;
- ne vous engagez pas dans la traite des êtres humains dans le cadre de nos opérations, conformément à nos politiques internes et à notre plan de conformité, ou n'aidez pas sciemment à toute traite de personnes commise par toute autre partie, y compris nos fournisseurs, comme indiqué dans notre Code de conduite des fournisseurs;
- s'attendre à ce que nos fournisseurs veillent à ce que le travail illégal des enfants ne soit pas utilisé dans;
- éviter les pratiques de recrutement et d'emploi trompeuses ou frauduleuses, y compris l'imposition de frais de recrutement - refuser l'accès à l'identité d'un employé ou aux documents d'immigration et omettre de divulguer les principales conditions d'emploi ; et
- reconnaître le droit à la négociation collective et se conformer à toutes les lois applicables sur les salaires et les heures de travail.

Cette politique reflète notre examen des normes de travail et des concepts des droits de l'homme avancés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Principes directeurs des Nations Unies pour les entreprises et les droits de l'homme. Cependant, cette politique représente les propres normes de L3Harris en matière de droits de l'homme, plutôt que celles d'un tiers.

Tous les employés de L3Harris, quel que soit leur poste, reçoivent chaque année une formation liée au Code de conduite, qui comprend périodiquement du contenu sur les droits de la personne et le respect des questions en milieu de travail. Les employés sont encouragés à signaler toute forme d'inconduite, y compris les préoccupations en matière de droits de la personne, au sein de nos opérations ou parmi nos fournisseurs à notre ligne d'assistance au [www.L3HarrisHelpline.com](http://www.L3HarrisHelpline.com) ou au **1-877-532-6339**.

Nous rendrons compte périodiquement de nos progrès dans le respect de cette politique et évaluerons régulièrement si des changements sont nécessaires pour assurer notre engagement à protéger les droits de la personne.